Monsieur le Président,

Aujourd’hui, le SSTIE n’est pas rejeté sur ses principes. Le problème, c’est sa déclinaison !

D’un côté, vous écrivez que les visites terrain permettent d’améliorer le suivi médical. De l’autre, EDF expérimente la téléconsultation sur des agents de la branche commerce de Nantes ; avec la volonté clairement affichée de ramener les coûts de la médecine du travail au prix du marché. Terrain vs télémédecine.

Par ailleurs, des incertitudes persistent toujours. L’organisation des SST a besoin d’être clarifiée dans son fonctionnement. L’expertise demandée par les élus du CCE montre bien les freins/leviers et propose des pistes.

Au regard de la diminution régulière du nombre de médecins du travail, et des difficultés que vous rencontrez pour trouver des successeurs, la population infirmier(e)s verra son rôle accru dans les années à venir. Donnez-leur les moyens de vos ambitions. Ils ont toujours été des professionnels de terrain et reconnus comme tel par les agents.

Le suivi médical des agents ne doit pas faire les frais d’une modernisation mal préparée.

**FO Énergie et mines attend des actes et un engagement à la hauteur des attendus. A savoir,**

* **la poursuite du suivi médicale locale et rapproché des agents**
* **un plan de formation qui permette au personnel de santé de faire face aux nouvelles exigences**
* **la reconnaissance des nouvelles compétences du personnel de santé (sans quota pour les infirmiers référents)**
* **une organisation claire (intra SST et inter SST-SSTIE) .**